

Diversité

ISSN : 2427-5409

Éditeur : ENS de Lyon

202 | 2023

Où va l'enseignement supérieur ?

Parcoursup et la reconfiguration des inégalités dans l'enseignement supérieur français

Leïla Frouillou

 <https://publications-prairial.fr/diversite/index.php?id=3818>

DOI : 10.35562/diversite.3818

Référence électronique

Leïla Frouillou, « Parcoursup et la reconfiguration des inégalités dans l'enseignement supérieur français », *Diversité* [En ligne], 202 | 2023, mis en ligne le 16 mai 2023, consulté le 16 mai 2023. URL : <https://publications-prairial.fr/diversite/index.php?id=3818>

Droits d'auteur

CC BY-SA

Parcoursup et la reconfiguration des inégalités dans l'enseignement supérieur français

Leïla Frouillou

PLAN

De la sectorisation à Parcoursup : des dispositifs d'affectation révélateurs de politiques scolaires valorisant le « libre choix » scolaire

Les effets de Parcoursup : les enjeux méthodologiques autour de la différenciation des publics des formations du supérieur

Un « nouvel âge de la sélection » : la troisième explosion scolaire reconfigure les inégalités

Pour conclure...

TEXTE

- 1 La mise en place, à la rentrée 2018, de Parcoursup, la plateforme d'accès au supérieur français remplaçant Admission post-bac (APB), a nourri de récentes recherches autour des effets de ce dispositif d'orientation et d'affectation. Nous proposons de parcourir quelques apports de ces recherches, en les replaçant dans une réflexion plus large sur les inégalités scolaires. Pour cela, nous commençons par inscrire Parcoursup dans une petite histoire des dispositifs d'orientation et d'affectation, marquée par l'assouplissement des sectorisations et la promotion du « libre choix » scolaire à partir du milieu des années 2000. Puis, nous reviendrons sur les effets de Parcoursup en termes d'inégalités, en interrogeant les conséquences de la généralisation de la sélection scolaire sur les publics des formations supérieures à différentes échelles. Enfin, nous montrerons que ces évolutions ne peuvent se comprendre sans revenir sur les dynamiques démographiques de massification, participant à reconfigurer les inégalités à l'entrée dans le supérieur français.

De la sectorisation à Parcoursup : des dispositifs d'affectation révélateurs de politiques scolaires valorisant le « libre choix » scolaire

- 2 La mise en place de Parcoursup s'inscrit ainsi dans une histoire des dispositifs d'affectation en première année d'enseignement supérieur qu'il reste largement à faire. Cette plateforme remplace ainsi Admission post-bac (2009-2017), premier système national, succédant lui-même à des portails locaux, comme RAVEL (Recensement automatisé des vœux des élèves) qui a fonctionné en Île-de-France depuis le début des années 1990 (Frouillou, 2017). La sectorisation opérée par RAVEL pour l'entrée dans les universités franciliennes, à géométrie variable selon la commune de passage du baccalauréat et la filière, a ainsi été remplacée par APB, dans un contexte de promotion du « libre choix » scolaire (Oberti, 2007), se traduisant également dans les années 2000 par un assouplissement de la carte scolaire pour le collège (Merle, 2011). Au lycée, la mise en place d'AFFELNET (affectation des élèves par le net) s'inscrit également dans ce contexte de gestion des affectations par des plateformes où sont exprimés des vœux (Fack *et al.*, 2014 ; Hiller, Tercieux, 2014). Les dispositifs d'affectation sont ainsi des outils qui s'inscrivent dans des politiques scolaires plus larges, dépassant le supérieur. L'assouplissement des cartes scolaires a été de pair avec l'individualisation des parcours ainsi que l'autonomie croissante des établissements (Felouzis, Perrotton, 2007 ; Musselin, 2017). Ce que certains ont analysé comme une néo-libéralisation de l'école (Laval *et al.*, 2012) passe ainsi par une responsabilisation des acteurs individuels, et une mise en concurrence généralisée des élèves et étudiant·e·s (Allouch, 2017) comme des formations et établissements, concurrence parfois décrite tel un « quasi-marché » scolaire (Felouzis *et al.*, 2013), où la place des acteurs privés ne peut se comprendre sans analyser les modes de régulation par l'État (voir par exemple autour des salons d'orientation Oller *et al.*, 2021). Parcoursup a pu être décrit comme une accentuation de la « tonalité marchande » de l'affectation post-bac en France.

- 3 Malgré d'importantes continuités avec APB, par exemple autour de la centralité de l'orientation « active », les recherches soulignent les changements portés par Parcoursup, notamment à travers la généralisation de la sélection aux filières universitaires dites « non sélectives » (Frouillou *et al.*, 2020 ; Frouillou, 2021). Ces dernières doivent désormais constituer un classement des candidatures (opéré par des commissions pédagogiques, dites d'examen des vœux), sur le modèle des pratiques de recrutement des classes préparatoires, écoles ou sections techniciens supérieurs. Cette extension du classement s'accompagne d'un changement dans le système même d'affectation : alors que le système antérieur, APB, opérait un appariement optimisé permettant de proposer (en trois phases synchronisées) la plus haute formation possible dans la liste de vœux hiérarchisés de chaque candidat·e (Frouillou, 2016 ; Grenet, 2022a), Parcoursup a remplacé cette hiérarchisation des vœux par une affectation au fil de l'eau dans laquelle les places sont proposées selon une liste d'attente pour chaque formation (Frouillou *et al.*, 2022 ; Grenet, 2022b). Les files se réduisent petit à petit durant plusieurs mois, à mesure que des candidat·e·s acceptent une proposition, libérant alors les places occupées dans les listes d'autres formations en parallèle. Reprenant le principe de l'ouverture sociale pratiquée par les grandes écoles, favorisant les bon·ne·s élèves de milieux populaires, un quota de boursier·ère·s permet de faire remonter ces dernier·ère·s dans la liste d'appel. Pour les formations universitaires, encore paradoxalement qualifiées de « non sélectives » (Valarcher, 2022), même si elles sont saturées, un quota de non-résidents de l'académie permet d'affecter en priorité les bachelier·ère·s de l'académie. Enfin, Parcoursup prend de plus en plus en compte les réorientations en première année, alors qu'elles étaient auparavant gérées par des procédures internes aux établissements.
- 4 Les modalités techniques des dispositifs d'affectation s'inscrivent ainsi dans des politiques publiques d'éducation plus larges (Frouillou *et al.*, 2019), valorisant depuis le milieu des années 2000 le « libre choix » scolaire. Mais, dans APB comme dans Parcoursup, la question centrale, que masquent des débats axés sur le fonctionnement de l'affectation, reste celle des capacités d'accueil et de la saturation de certaines formations. Cela invite à discuter maintenant de la mesure des effets de la mise en place de Parcoursup, puis plus largement, de

les replacer dans une perspective mettant en évidence une reconfiguration récente des inégalités à l'entrée dans le supérieur.

Les effets de Parcoursup : les enjeux méthodologiques autour de la différenciation des publics des formations du supérieur

- 5 Une partie des travaux consacrés à Parcoursup décrivent ainsi le fonctionnement de cette plateforme, qui articule des principes nationaux à des modalités de classement hétérogènes dans les commissions d'examen des vœux, chacune pouvant ajuster chaque année ses critères pour classer les candidatures, plus ou moins nombreuses. Documenter ces pratiques de classement et de sélection constitue une piste de recherche importante (Frouillou *et al.*, 2020). Côté candidat·e·s, plusieurs recherches en cours ou récentes se centrent sur leur expérience de la plateforme (Couto, Valarcher, 2022 ; Mizzi, 2022 ; Valarcher, 2022). Les recherches interrogent ainsi, de manière plus ou moins directe, les effets de la mise en place de Parcoursup sur les expériences étudiantes (Giret *et al.*, 2022). Dans cette perspective, de récents travaux cherchent à comprendre les réorientations dans Parcoursup, en partie liées à un désajustement entre vœux et propositions, mais aussi à une construction plus ou moins progressive des parcours, faisant jouer le genre, l'origine sociale ou encore le parcours scolaire antérieur (Beaupère, Collet, 2022).
- 6 Comprendre les effets de Parcoursup peut également constituer un programme de recherche à une autre échelle, celle permettant de décrire la position des formations post-bac dans le champ scolaire. La plateforme Parcoursup correspond-elle à une évolution de ces positions ? Certains travaux concluent à une relative stabilité de la ségrégation des publics néo-bacheliers en termes d'origine sociale ou de parcours scolaire antérieur (Bechichi *et al.*, 2021). Mais ce constat, valable à l'échelle nationale, est à nuancer dans deux cas de figure, qui peuvent se superposer : celui des formations universitaires dites « non sélectives » saturées d'une part, et celui des contextes territoriaux marqués par de fortes ségrégations résidentielles et scolaires au

niveau secondaire ou supérieur (*ibid.*). On pourrait alors constater une polarisation des publics des universités à l'échelle nationale (Avouac, Harari-Kermadec, 2021).

- 7 Comme pour les mesures de ségrégation en général (Fol, Frouillou, 2023), comprendre les effets de Parcoursup sur la composition des publics des formations du supérieur recouvre ainsi des enjeux méthodologiques, à la fois dans la sélection du périmètre d'analyse (quels territoires ? quelles disciplines ? quels secteurs du supérieur ?) et du choix des modalités décrivant les populations (origine sociale, parcours scolaire antérieur, genre, etc.). Des recherches menées dans le cadre du GTES (groupe de travail sur l'enseignement supérieur) du CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) avec Rossignol-Brunet comparent les publics des formations de licences (sélectives ou non) en Île-de-France et en Occitanie, en droit et en histoire, entre 2016 (APB) et 2019 (Parcoursup). En centrant le regard sur des contextes particulièrement saturés, comme le droit en Île-de-France, on observe d'importants changements dans le profil scolaire des admis·e·s par Parcoursup dans ces licences dites « non sélectives ».
- 8 À titre d'exemple, on constate que les publics admis en droit en Île-de-France sont globalement plus favorisés scolairement en 2019 qu'en 2016. Cela est particulièrement sensible dans les formations les plus attractives : la licence non sélective de Paris 1 passe ainsi de 28 à 64 % de bachelier·ère·s généraux·ales avec une mention bien ou très bien entre 2016 et 2019. Les origines sociales des admis·e·s sont assez stables sur ce pas de temps, contrairement à la part de mentionné·e·s bien ou très bien, à la part des femmes (de 70 en 2016 à 80 % en 2019) et des bachelier·ères·s scientifiques (15 à 22 % en 2019). Cette reconfiguration tient notamment à l'élargissement du bassin de recrutement des formations parisiennes, la priorité géographique passant d'un niveau académique (Paris, Créteil, Versailles) à une échelle régionale en 2019 pour l'Île-de-France. Paris 1 recrute ainsi 72 % de ses admis·e·s en droit (licence non sélective) en dehors de Paris en 2019, contre seulement 14 % en 2016. Les différences de publics dans les licences de droit franciliennes sont également soulignées par le dernier rapport du Comité éthique et scientifique de Parcoursup (CESP) [2023], sans pour autant être comparées avec les données antérieures. Or, cette perspective comparative sur plusieurs années est cruciale, car

les modalités techniques de l'affectation évoluent (par exemple : quels sont les effets locaux de l'introduction d'une hiérarchisation des vœux restant en attente pour les candidat·e·s non affecté·e·s au 17 juillet 2022 ?).

- 9 Les modalités de la sélection (classement sur dossiers scolaires et périmètre de la priorité géographique¹) se traduisent donc par des évolutions importantes, notamment dans les formations où le nombre de candidatures est nettement supérieur aux capacités d'accueil. Ces résultats invitent à multiplier les études de cas pour saisir les reconfigurations plus ou moins rapides et fortes des positions occupées par les formations du supérieur, dans une approche relationnelle (Convert, 2010) qui reste attentive aux structurations fortes de l'espace du supérieur. Ces dernières sont marquées notamment par les différences entre secteurs (comme les classes préparatoires, les sections techniciens supérieurs, les formations universitaires, etc.), mais aussi par l'inégale féminisation des admis·e·s selon les disciplines, ou les différenciations fines entre établissements. Si le CESP (2023, p. 65) appelle à mener des études régionales, des entrées territoriales plus fines peuvent également permettre de comprendre comment se construisent les concurrences entre formations et secteurs, par exemple en Seine-Saint-Denis (Couto *et al.*, 2021).
- 10 Pour comprendre les évolutions liées à Parcoursup, les recherches plus qualitatives centrées sur les parcours sont cruciales. On peut par exemple travailler sur les orientations des femmes de milieux populaires (Bugeja-Bloch, Couto, 2018 ; Bugeja-Bloch *et al.*, 2021). Autre piste, les réorientations (travaux en cours de Couto, par exemple, ou Beaupère, Collet, 2022) permettent de saisir à la fois les pratiques des candidat·e·s, la manière dont il·elle·s perçoivent l'espace du supérieur en fonction de leur position sociale, et celles des commissions d'examen des vœux classant les dossiers, pratiques de classement différenciées selon les formations.
- 11 Mais, si l'accroissement rapide des différences de publics entre certaines formations relève en partie de la mise en place de la sélection sur dossiers scolaires par Parcoursup, il découle également de dynamiques démographiques qui reconfigurent plus largement l'entrée dans le supérieur.

Un « nouvel âge de la sélection » : la troisième explosion scolaire reconfigure les inégalités

- 12 Si la mise en place de Parcoursup peut se lire comme une étape importante dans la généralisation de la sélection à l'entrée dans le supérieur (Frouillou, 2021), les évolutions récentes des publics, replacées sur une échelle temporelle plus large, interrogent les modalités de la massification du système d'enseignement français depuis le XX^e siècle.
- 13 Ces dernières ont fait l'objet de nombreux travaux décrivant l'augmentation des flux dans les degrés primaire, puis secondaire et supérieur, en lien avec les caractéristiques sociales des publics. La question de la démocratisation de l'accès au secondaire, puis au supérieur (Merle, 2017) recoupe des débats théoriques et méthodologiques (Garcia, Poupeau, 2003), qui permettent de décrire une reconfiguration des inégalités au cours de la période. Dans une publication récente (Rossignol-Brunet *et al.*, 2022), nous observons trois vagues de massification à partir des flux de néo-bachelier·ère·s. La première, dans les années 1960, est nettement liée à l'augmentation des naissances après-guerre. La seconde, dans les années 1980, découle notamment de politiques comme la création du baccalauréat professionnel en 1985, où se trouvent concentrés les élèves issus des milieux populaires, donnant lieu à une lecture en termes de « démocratisation ségrégative » du secondaire, avec une accentuation des écarts entre filières du baccalauréat (Merle, 2017). La troisième, enclenchée à partir des années 2010, résulte de la réforme du baccalauréat professionnel, passant de quatre à trois ans, mais aussi d'une reprise démographique sensible. La reconfiguration des inégalités sociales dans le supérieur français articule ainsi les effets de réformes favorisant l'accès au baccalauréat, puis au supérieur (Beaud, 2002) à des dynamiques démographiques, cruciales pour saisir la saturation (ou non) de certaines formations dans quelques territoires.
- 14 La deuxième vague de massification dans les années 1980 posait la question des « exclus de l'intérieur » dans le secondaire (Bourdieu, Champagne, 1992) et des « nouveaux étudiants » dans le supérieur

(Erllich, 1998). Celle des années 2010 invite à prolonger l'analyse des formes de relégation des publics et de hiérarchisation des filières et des établissements dans le supérieur, car elles joueraient un rôle central dans un « nouvel âge de la sélection » (Blanchard, Lemistre, 2022) ou un « nouveau régime de sélection scolaire » (Hugrée, Poullaouec, 2022). Dans ce contexte de banalisation des études (*ibid.*), la différenciation des parcours et des formations, centrale depuis la fin des années 1980 dans les recherches sur les « ségrégations scolaires » au niveau collège (Frouillou, 2022), ouvre des pistes de recherche autour de la dimension spatiale des inégalités dans le supérieur. Contextualiser la canalisation des aspirations vers le supérieur (Oller *et al.*, 2021 ; van Zanten, 2015) telles les modalités, encore peu documentées qualitativement pour l'université (Lanéelle *et al.*, 2020 ; Orange, 2010), de recrutement des formations supérieures permet alors de décrire comment s'opère concrètement cet allongement des scolarisations sur la période récente. Cependant, il reste d'autant plus crucial de comprendre de quelle façon se construisent les trajectoires de sortie sans diplôme et leurs effets sur les positions sociales (Merlin, 2022). En 2021, 12 % des candidat·e·s sortent de Parcoursup sans avoir accepté une proposition faite par Parcoursup, et 6 % n'ont reçu aucune proposition (CESP, 2023).

Pour conclure...

- 15 La plateforme d'accès au supérieur constitue une étape clé dans des trajectoires scolaires où les inégalités (origine sociale, genre, trajectoire migratoire, etc.) sont précoces et cumulatives. Travailler sur Parcoursup implique plus largement de replacer ce dispositif d'orientation et d'affectation dans la temporalité longue des politiques publiques scolaires et de la massification du secondaire et du supérieur dans la seconde moitié du XX^e siècle en France. Les recherches dont cet article a tenté de rendre compte ouvrent ainsi de vives pistes de recherche sur la reconfiguration des inégalités dans la période récente, interrogeant les effets des réformes du baccalauréat et les modifications des règles d'entrée dans le supérieur. La mise en place d'une plateforme nationale centralisant l'entrée en master est en cours, quelques années après Parcoursup, qui souligne nettement le lien entre outils d'affectation et dynamiques démographiques des publics scolarisés. Dans un contexte où les concurrences entre masters

sont parfois fortes (Blanchard et al., 2020), cela ouvre des chantiers de recherche complémentaires à ceux centrés sur l'entrée dans le supérieur par Parcoursup.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLOUCH, Annabelle (2017). *La société du concours. L'empire des classements scolaires*. Paris : Seuil.
- AVOUAC, Romain, HARARI-KERMADEC, Hugo (2021). « L'université française, lieu de brassage ou de ségrégation sociale ? Mesure de la polarisation du système universitaire français (2007-2015) » *Économie et Statistique*, n°528-529, p. 63-84. https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_2021_num_528_1_10998
- BEAUD, Stéphane (2002). *80% au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*. Paris : La Découverte.
- BEAUPÈRE, Nathalie, COLLET, Xavier (2022). « La première année dans le supérieur à l'épreuve des choix. Analyse des déterminants des souhaits de réorientation à l'heure de Parcoursup ». *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 51, n°1, p. 10ç-135. <https://doi.org/10.4000/osp.15775>
- BECHICHI, Nagui, GRENET, Julien, THEBAULT, Georgia (2021). « D'Admission post-bac à Parcoursup. Quels effets sur la répartition des néobacheliers dans les formations d'enseignement supérieur ? ». Dans *France, portrait social*. Paris : INSEE, p. 105-121. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5432519?sommaire=5435421>
- BLANCHARD, Marianne, CHAUVEL, Séverine, HARARI-KERMADEC, Hugo (2020). « La concurrence par la sélectivité entre masters franciliens ». *L'année sociologique*, vol. 70 n° 2, p. 423-442. <https://www.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2020-2-page-423.htm?contenu=article>
- BLANCHARD, Marianne, LEMISTRE, Philippe (2022). « Introduction. Un nouvel âge de la sélection scolaire ? Formes et logiques de sélection dans un système éducatif massifié ». *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, n° 158, p. 7-22. <https://www.cairn.info/revue-formation-emploi-2022-2-page-7.htm>
- BOURDIEU, Pierre, CHAMPAGNE, Patrick (1992). « Les exclus de l'intérieur ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 91-92, p. 71-75. https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1992_num_91_1_3008#xd_cof=MmJjOWM3ODdmMDI2YWFmNmM3YjE2NzU3NjI5MDAyMzc=~
- BUGEJA-BLOCH, Fanny, COUTO, Marie-Paule (2018). « Le Parcoursup des filles. Classe et genre à l'université ». *La vie des idées*. <https://lavedesidees.fr/Le-Parcoursup-des-filles.html>
- BUGEJA-BLOCH, Fanny, COUTO, Marie-Paule, FROUILLOU, Leïla (2021). « Les effets de Parcoursup sur les orientations universitaires des femmes

de milieux populaires ». Dans Beaud, Stéphane, Millet, Mathias (dir.). *L'université pour quoi faire ?*. Paris : PUF, p. 71-86.

CONVERT, Bernard (2010). « Espace de l'enseignement supérieur et stratégies étudiantes ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 183, p. 14-31. <https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2010-3-page-14.htm>

COUTO, Marie-Paule, BUGEJA-BLOCH, Fanny, FROUILLOU, Leïla (2021). « Parcoursup. Les prémices d'un accroissement de la stratification sociale et scolaire des formations du supérieur ». *Agora débats/jeunesses*, n° 89, p. 23-38.

COUTO, Marie-Paule, VALARCHER, Marion (2022). « La motivation au pied de la lettre. Construction et expression des aspirations scolaires sur Parcoursup ». *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 51, n° 1, p. 41-75. <https://doi.org/10.4000/osp.15675>

ERLICH, Valérie (1998). *Les nouveaux étudiants. Un groupe social en mutation*. Paris : Armand Colin.

FACK, Gabrielle, GRENET, Julien, BENHENDA, Asma (2014). *L'impact des procédures de sectorisation et d'affectation sur la mixité sociale et scolaire dans les lycées d'Île-de-France*, rapport IPP n° 3. Institut des politiques publiques, Paris.

FELOUZIS, Georges, MAROY, Christian, VAN ZANTEN, Agnès (2013). *Les marchés scolaires. Sociologie d'une politique publique d'éducation*. Paris : Presses universitaires de France.

FELOUZIS, Georges, PERROTON, Joëlle (2007). « Repenser les effets d'établissement. Marchés scolaires et mobilisa-

tion ». *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, n° 159, p. 103-118. <https://doi.org/10.4000/rfp.1133>

FOL, Sylvie, FROUILLOU, Leïla (2023). « Ségrégations urbaines ». Dans Talandier, Magali, Tallec, Josselin (dir.). *Les inégalités territoriales. Géographie et démographie – Géographie des inégalités*. Londres : ISTE éditions, p. 251-294.

FROUILLOU, Leïla (2016). « Admission post-bac. Un "libre choix" sous contrainte algorithmique ». *Justice spatiale, Spatial Justice*. https://www.jssj.org/wp-content/uploads/2016/07/JSSJ10_3_VF.pdf

FROUILLOU, Leïla (2017). *Ségrégations universitaires en Île-de-France. Inégalités d'accès et trajectoires étudiantes*. Paris : La Documentation française.

FROUILLOU, Leïla (2021). « Parcoursup : quelles sélections à l'entrée dans le supérieur ? ». *Céreq échanges*, n° 26, p. 43-50. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03190273>

FROUILLOU, Leïla (2022). « La dimension spatiale des inégalités scolaires ». Dans Talandier, Magali, Tallec, Josselin (dir.). *Les inégalités territoriales. Géographie et démographie – Géographie des inégalités*. Londres : ISTE éditions, p. 31-56.

FROUILLOU, Leïla, PIN, Clément, VAN ZANTEN, Agnès (2019). « Le rôle des instruments dans la sélection des bacheliers dans l'enseignement supérieur. La nouvelle gouvernance des affectations par les algorithmes ». *Sociologie*, vol. 10, n° 2, p. 209-215. <https://www.cairn.info/revue-sociologie-2019-2-page-209.htm>

- FROUILLOU, Leïla, PIN, Clément, VAN ZANTEN, Agnès (2020). « Les plateformes APB et Parcoursup au service de l'égalité des chances ? L'évolution des procédures et des normes d'accès à l'enseignement supérieur en France ». *L'année sociologique*, vol. 70, n° 2, p. 337-363. <https://www.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2020-2-page-337.htm>
- FROUILLOU, Leïla, PIN, Clément, VAN ZANTEN, Agnès (2022). « Chapitre 2. D'APB à Parcoursup. Deux conceptions de l'affectation post-bac et leurs effets sur les inégalités ». Dans Simioni, Melchior, Steiner, Philippe (dir.). *Comment ça matche. Une sociologie de l'appariement*. Paris : Presses de Sciences Po, p. 61-99.
- GARCIA, Sandrine, POUPEAU, Franck (2003). « La mesure de la "démocratisation" scolaire ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 149, p. 74-87. <http://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2003-4-page-74.htm>
- GIRET, Jean-François, BELGHITH, Ferès, TENRET, Élise (2022). « Introduction. La transition lycée-enseignement supérieur à l'aune de Parcoursup ». *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 51, n° 1, p. 5-14. <https://doi.org/10.4000/osp.15439>
- GRENET, Julien (2022a). « Chapitre 1. Les algorithmes d'affectation dans le système éducatif français ». Dans Simioni, Melchior, Steiner, Philippe (dir.). *Comment ça matche. Une sociologie de l'appariement*. Paris : Presses de Sciences Po, p. 21-60.
- GRENET, Julien (2022b), « Chapitre 3. La transparence et l'obstacle. Principes et enjeux des algorithmes d'appariement scolaire ». Dans Simioni, Melchior, Steiner, Philippe (dir.). *Comment ça matche. Une sociologie de l'appariement*. Paris : Presses de Sciences Po, p. 101-138.
- HILLER, Victor, TERCIEUX, Olivier (2014). « Choix d'écoles en France. Une évaluation de la procédure Affelnet ». *Revue économique*, vol. 65, n° 3, p. 619-656.
- HUGRÉE, Cédric, POUULLAOUEC, Tristan (2022). *L'université qui vient. Un nouveau régime de sélection scolaire*. Paris : Raisons d'agir.
- LANÉELLE, Xavière, DAVID, Pauline, DUTERCQ, Yves, MICHAUT, Christophe (2020). « Le recrutement des élèves en classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques. Entre maîtrise des incertitudes et impératif de survie sur un quasi-marché ». *Revue française de socio-économie*, n° 25, p. 199-219. <http://www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2020-2-page-199.htm>
- LAVAL, Christian, VERGNE, Francis, CLÉMENT, Pierre, DREUX, Guy (2012). *La nouvelle école capitaliste*. Paris : La Découverte.
- MERLE, Pierre (2011). « La carte scolaire et son assouplissement. Politique de mixité sociale ou de ghettoïsation des établissements ? ». *Sociologie*, vol. 2, p. 37-50. <https://www.cairn.info/revue-sociologie-2011-1-page-37.htm>
- MERLE, Pierre (2017). *La démocratisation de l'enseignement*. Paris : La Découverte.
- MERLIN, Fanette (2022). « Les débuts de carrière contrariés des "recalés" de l'enseignement supérieur ». *Formation*

emploi. *Revue française des sciences sociales*, n° 159, p. 115-139.

MIZZI, Alban (2022). « La gestion émotionnelle de Parcoursup. Une épreuve entre inégalités de ressources et d'incertitudes ». *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 51, n° 1, p. 137-162. <https://doi.org/10.4000/osp.15873>

MUSSELIN, Christine (2017). *La grande course des universités*. Paris : Presses de Sciences Po.

OBERTI, Marco (2007). « Le piège du libre choix scolaire ». *Mouvements*, n° 52, p. 145-152. <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2007-4-page-145.htm>

OLLER, Anne-Claudine, POTHET, Jessica, VAN ZANTEN, Agnès (2021). « Le cadavre “enchanté” des choix étudiants dans les salons de l'enseignement supérieur ». *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, n° 155, p. 75-95. <https://journals.openedition.org/formationemploi/9632>

ORANGE, Sophie (2010). « Le choix du BTS. Entre construction et encadrement des aspirations des bacheliers d'origine populaire ». *Actes de la re-*

cherche en sciences sociales, n° 183, p. 32-47. <https://doi.org/10.3917/arss.183.0032>

ROSSIGNOL-BRUNET, Mathieu, FROUILLOU, Leïla, COUTO, Marie-Paule, BUGEJA-BLOCH, Fanny (2022). « Ce que masquent les “nouveaux publics étudiants”. Les enjeux de la troisième massification de l'enseignement supérieur français ». *Lien social et Politiques*, n° 89, p. 57-82. <https://doi.org/10.7202/1094548ar>

VALARCHER, Marion (2022). « “Ça veut dire quoi ‘non-sélectif’ ? Ils prennent tout le monde ?!” Socialisation à la sélection des lycéen·nes d'Île-de-France ». *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, n° 158, p. 23-49. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.10615>

VAN ZANTEN, Agnès (2015). « Les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur. Quel rôle joue le lycée d'origine des futurs étudiants ? ». *Regards croisés sur l'économie*, n° 16, p. 80-92. <https://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2015-1-page-80.htm>

NOTES

1 Les contours des priorités géographiques dans l'accès aux filières « non sélectives » devraient faire l'objet d'une réflexion globale selon le CESP (2023), qui montre la complexité du cas de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

RÉSUMÉS

Français

À partir d'une synthèse de travaux récents sur Parcoursup, cet article invite à considérer plus largement la reconfiguration des inégalités dans l'enseignement supérieur français. Parcoursup étend en effet la sélection sur dossier scolaire à l'ensemble des formations du supérieur, y compris les licences jusqu'ici accessibles avec le baccalauréat. Dans un contexte de croissance démographique étudiante et de saturation de certaines capacités d'accueil, le classement de tou·te·s les candidat·e·s par toutes les formations peut se lire comme une accentuation de la mise en concurrence. Cela peut se traduire, dans les contextes denses comme la région parisienne et pour les formations saturées comme le droit, par de fortes évolutions dans les caractéristiques scolaires des publics. Ainsi, en essayant d'articuler une histoire des dispositifs d'orientation et d'affectation à celle des moments de massification du système scolaire, ce texte propose une réflexion sur une récente reconfiguration des inégalités scolaires en France, liée à un « nouvel âge de la sélection » marquant notamment l'entrée dans le supérieur.

English

Based on a synthesis of recent studies on Parcoursup, this article invites us to consider more broadly the reconfiguration of inequalities in French higher education. Sélection in Parcoursup is based on academic records, and concerns now all higher education courses, including those previously accessible with the baccalauréat. In a context of student demographic growth, the classification of all candidates by all courses can be seen as an accentuation of competition. In dense contexts such as the Paris region and for saturated courses such as law, this can result in strong changes in the academic characteristics of the student public. Thus, linking the history of school assignment systems, such as Parcoursup, to the history of the school system's massification, enables a better understanding of the recent reconfiguration of educational inequalities in France: entering higher education reveals a 'new age of selection'.

INDEX

Mots-clés

Parcoursup, inégalité, massification, ségrégation, enseignement supérieur

Keywords

Parcoursup, inequalities, massification, segregations, higher education

AUTEUR

Leïla Frouillou

Maîtresse de conférences en sociologie, CRESPPA-GTM, Université Paris Nanterre, associée ESCOL et CEREQ.